

## Le ministère de l'Environnement et des Changements climatiques



Les membres d'Unifor sont concentrés dans les principaux secteurs de l'économie qui libèrent une majorité des émissions de gaz à effet de serre au Canada, dont les secteurs de l'extraction du pétrole, la valorisation et le raffinage, le traitement et la distribution du gaz naturel, les produits pétrochimiques, l'automobile, la fabrication de camion et d'autobus, l'aérospatiale, les mines, l'aluminium, et les pâtes et papiers. Plusieurs membres d'Unifor travaillent aussi dans les secteurs soi-disant de « technologie propre », comme le transport en commun, le transport ferroviaire pour voyageurs, l'amélioration du rendement énergétique, le détail, les télécommunications et les soins de santé.

Unifor a adopté de solides politiques sur un vaste éventail de questions environnementales, d'énergie durable et de développement économique à valeur ajoutée. Unifor et ses syndicats prédécesseurs sont intervenus à plusieurs audiences de l'Office national de l'énergie pour exprimer leur opposition aux projets majeurs d'exportation de bitume sur la base que le modèle de développement sur lequel repose ces projets de pipeline ne favorise pas les emplois à valeur ajoutée au Canada, et contribue à un rythme de développement non viable dans le secteur des sables bitumineux. Toutefois, Unifor a défendu le projet de pipeline de la ligne 9 qui fournit du pétrole brut aux raffineries au Québec. Unifor participe au Réseau Action Climat, au Réseau sur l'économie verte et à l'Alliance Bleu Vert.



## Priorités d'Unifor

Le Canada doit établir des cibles ambitieuses pour 2020 et 2025 afin de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Les travailleuses et travailleurs canadiens soutiennent vigoureusement les actions visant à freiner le réchauffement de la planète, et nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement et les employeurs sur les transitions et les transformations qui seront nécessaires.

La lutte contre les changements climatiques va exiger des investissements considérables dans les technologies vertes et les emplois de cette filière, notamment dans les secteurs de l'énergie et du transport qui sont les plus grandes sources d'émissions de gaz à effet de serre. Unifor exhorte le gouvernement à accorder la priorité aux investissements dans l'infrastructure énergétique, les transports et le secteur de l'automobile, ainsi que dans des mesures d'action climatique, comme les programmes d'amélioration du rendement énergétique, pour atteindre les objectifs de 2020.

Les investissements et les programmes mis en place doivent s'accompagner d'évaluations et de recherches sur le marché du travail. Une participation directe d'Unifor et du mouvement syndical est nécessaire pour s'assurer que les emplois sont protégés et qu'une formation et un développement des compétences appropriés pour la main-d'œuvre existante sont utilisés afin d'alimenter le processus.

Certains travailleurs et certaines industries seront directement touchés par la tarification du carbone et la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles. Dans ces cas, une « transition juste » est nécessaire pour que les travailleuses et travailleurs ne portent pas le poids du changement de façon disproportionnée.

Unifor propose la création de tables d'intervenants, incluant les syndicats et les paliers gouvernementaux fédéraux et dans chaque province afin de discuter des mesures liées au marché du travail, à la formation et à la transition juste dans la conception et le développement de programmes de lutte contre les changements climatiques.

## → Questions spécifiques et recommandations

### Transition juste

Le principe de transition juste pour les travailleuses et travailleurs touchés par les politiques de lutte contre les changements climatiques a été reconnu dans l'Accord de Paris. Le ministre McKenna et les négociateurs du Canada ont vigoureusement défendu cette politique et assumé un rôle de leadership afin que le principe de transition juste soit maintenu dans l'Accord. Le principe de transition juste a aussi été reconnu dans le récent rapport du gouvernement de l'Alberta par le Panel sur les changements climatiques. Ce rapport fournit de précieux conseils en matière de politique dans sa section « The Labour Context » (Le contexte du travail), dont:

- L'identification précoce des impacts sur la main-d'œuvre liés à la transition énergétique, et la préparation à un stade précoce des options de planification, de formation et de programmes de transition.
- Les recettes provenant de la tarification du carbone devraient être investies de sorte que les transitions pour les travailleurs et les collectivités soient gérées de manière appropriée par la formation et le jumelage des travailleuses et travailleurs déplacés avec de nouvelles opportunités d'emploi.
- Les nouvelles opportunités d'emplois dans le secteur énergétique à faible émission carbonique et dans les infrastructures peuvent être une contribution indispensable à la diversification économique, mais vont nécessiter des investissements en formation. Afin de se préparer pour ces investissements, les gouvernements doivent entreprendre une étude précise des impacts possibles sur le marché du travail au niveau communautaire, et évaluer à quel degré les différentes stratégies de transition peuvent s'appliquer.
- Les programmes de transition juste doivent être adaptés aux circonstances des travailleurs et de leurs collectivités; leur sélection, leur conception et leur mise en œuvre vont exiger la participation de tous les intervenants impliqués. Les travailleuses et travailleurs, les syndicats, les collectivités et les entreprises devront être mobilisés par le gouvernement pour développer des programmes spécifiques pouvant inclure le développement des compétences et la formation, le soutien au revenu et l'assistance à la relocalisation. Ils devront aussi travailler avec le gouvernement fédéral sur les programmes de prestations de raccordement et d'avantages sociaux pour les travailleuses et travailleurs déplacés.

### Investissements dans le secteur de la technologie propre

La plateforme électorale libérale en 2015 a reconnu l'importance d'investir dans la production de technologies propres et de soutenir l'utilisation de technologies propres dans nos secteurs des ressources naturelles. Ces investissements peuvent constituer une part importante de la politique du gouvernement en facilitant une transition juste pour les travailleuses et travailleurs ainsi que les industries touchés par la politique de lutte contre les changements climatiques.

- Unifor recommande que le gouvernement respecte la promesse faite en campagne électorale d'investir 100 millions de dollars chaque année dans la production de technologie propre et 200 millions de dollars supplémentaires chaque année pour soutenir l'innovation et l'utilisation de technologies propres dans nos secteurs des ressources naturelles – et faire en sorte que ces investissements soutiennent les programmes de transition juste pour les travailleuses et travailleurs.

*Prepared by: Unifor Research Department*

**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :**  
**Service de la mobilisation des membres et**  
**de l'action politique d'Unifor**

politicalaction@unifor.org

416-718-8493

1-800-268-5763 poste 8493

**Unifor.org**

